

ASSEMBLEE PLENIERE DU SOL-VIOLETTE

27 JANVIER 2016

PÔLE ASSOCIATIF BASTIDE (BELLEFONTAINE)



PERSONNES PRESENTES :

- Participants : Futur Prestataire (restaurant rue des Paradoux), Anne (militante et restauratrice), Vincent (nouvel adhérent) a connu le Sol grâce à Alternatiba, Catherine (soliste), Chloé (bénévole), Kadour (délégué du collège des partenaires), Ludovic (récent prestataire « Granhota »), Chantal (soliste), Hassan (partenaire « Partage»), Nicolas (nouveau Toulousain intéressé par le Sol), Marina (soliste et bénévole), Olivier (soliste), Marie (soliste), Geneviève (intéressée par le Sol suite à sa rencontre avec Jean-Paul), Marie (soliste récente), Marc (soliste récent), Patrice (bénéficiaire du Sol-Violettes avec Partage), Mathieu (adhésion grâce à Alternatiba), Emmanuel (journaliste), Olivier (caméraman à France 3), Charlène (responsable pôle soliste), Camille (responsable pôle prestataire), Bruno (responsable pôle vie associative), Nicolas (service civique), Alexandre (service civique), Estelle (service civique).

ACTUALITE DU SOL VIOLETTE :

- La réalisation du bilan 2015.
- La recherche de financement pour continuer à faire le lien avec les maisons de chômeurs (la mairie). Pour cela nous avons pensé à réaliser un parrainage/marrainage pour diversifier les modes de financements.
- Les actions service civique avec de nouveaux moyens de communication établis (nouveaux flyers, charte graphique, le passeport citoyen) et la création d'outils pédagogiques tels que des jeux.
Notre nouvel objectif est de développer le public des MJC et des jeunes handicapés du Mirail.
- L'amélioration du contrôle des adhésions (solistes et prestataires) par le prélèvement automatique.
- En ce qui concerne la citoyenneté et la monnaie locale : trouver des outils pour mieux faire circuler la monnaie.
- Equipe et dynamiques internes : schéma des 3 pôles.
- Réalisation de l'agenda 2016 des comités de pilotage.

LES GRANDS AXES DU BILAN :

- Déménagement à Bellefontaine dans de nouveaux bureaux municipaux.
- Depuis les élections municipales, la mairie autrement de gauche a changé. Elle est aujourd'hui de droite mais le partenariat a quand même été maintenu. Le Sol touche tous les partis politiques (dynamique « transpolitique »). Il développe également des liens avec les écoles et les universités. Par contre, la subvention de la Mairie pour la distribution de Sol-Violette dans les maisons de chômeurs a été suspendue, c'est pour cela que nous sommes à la recherche de nouveaux moyens de financement pour prolonger ce projet.
- Un nouveau partenariat s'est créé avec le lycée Raymond Naves. Il s'agit d'utiliser la monnaie dans la cafétéria de l'établissement.
- Le Sol-Violette souhaiterait obtenir un support numérique mais la procédure est longue puisqu'il y a toute une activité derrière cela et un coût assez important à gérer.
- L'anniversaire de l'association se déroulera le 4 juin 2016.
- La création d'une nouvelle charte graphique et outils pédagogiques.
- Alternatiba était un évènement très important pour la monnaie (beaucoup d'échanges euros/Sols). Plus de 10 000 sols écoulés sur les 2 jours de festival.

Le Sol-Violette nécessite des représentant-e-s dans chacun des 4 collèges (Solistes, prestataires, partenaires, collectivité). Lors de l'Assemblée Plénière, nous avons élu plusieurs représentants dans 3 collèges :

COLLEGE PRESTATAIRES

- Anne Aguilera (Folles Saisons) ;
- Karim Fathi-Berrada (Psychologue) ;
- Clémentine Reynaud (Cap'Eco) ;
- Marie Raclius (Sophrologue) ;
- Paulo Savalis (Citiz').

COLLEGE SOLISTES

- Marie Carbonne ;
- Chloé Martin ;
- Nicolas Bazzali ;
- Florent Garin ;
- Marina Lorsignol.

COLLEGE PARTENAIRES

- Hassan Aid Saït (Partage Faourette) ;
- Kadour Guennad (Avenir) ;
- Maison FaSolMi (Stéphanie/Lucette) ;
- Benoît Veissière (Crédit Coopératif).

ATELIER 1 : ENRICHISSEMENT DU DOSSIER D'AGREMENT

Résumé des discussions :

- Marina : il serait intéressant d'avoir un sous-chapitre sur la culture locale dans la partie « lien au territoire » du dossier d'agrément. La question 2 (« Comment la culture locale (littérature, musique, gastronomie, cinéma, peinture, etc.) est-elle mise en valeur dans votre structure (commercialisation de biens ou de services

culturels, publicité pour des événements culturels en rapport avec la région, usage de l'occitan avec certains clients, etc.) ? ») devrait plutôt être placée en premier, car la référence à l'occitan dès la première question pourrait rebuter certains prestataires potentiels. Il faudrait également que la référence à l'usage de la langue orale soit présente dans la question 1 (« L'occitan, aussi appelé langue d'oc ou patois, est-il présent dans l'affichage de votre commerce (étiquettes, affiches, prospectus, cartes de visite, etc.) ? ») afin de ne pas détacher l'usage oral de l'usage écrit.

- Patrice : la partie du dossier d'agrément sur la culture locale devrait être intégrée à la partie « lien au territoire ».
- Nasridine : la partie sur la culture locale devrait être une partie à part entière du dossier d'agrément, placée juste après la partie « lien au territoire ». Les questions telles qu'actuellement rédigées lui paraissent bien (1. « L'occitan, aussi appelé langue d'oc ou patois, est-il présent dans l'affichage de votre commerce (étiquettes, affiches, prospectus, cartes de visite, etc.) ? » ; 2. « Comment la culture locale (littérature, musique, gastronomie, cinéma, peinture, etc.) est-elle mise en valeur dans votre structure (commercialisation de biens ou de services culturels, publicité pour des événements culturels en rapport avec la région, usage de l'occitan avec certains clients, etc.) ? » ; 3. Sensibilisez-vous le public et/ou les salariés à la culture locale ? Si oui, comment ? ».).

Pour mettre en avant la culture locale dans le dossier d'agrément, nous proposons :

- d'intégrer un sous-chapitre non facultatif « valorisation de la culture locale » dans la partie « lien au territoire ».
- que ce sous-chapitre comporte les questions suivantes : 1. « Comment la culture locale (littérature, musique, gastronomie, cinéma, peinture, etc.) est-elle mise en valeur dans votre structure (commercialisation de biens ou de services culturels, publicité pour des événements culturels en rapport avec la région, etc.) » ; 2. Une question sur l'usage oral et écrit de l'occitan ou langue d'oc dans le cadre de l'activité du prestataire ; 3. « Sensibilisez-vous le public et/ou les salariés à la culture locale ? Si oui, comment ? ».

ATELIER 2 : ORGANISATION DES 5 ANS DU SOL-VIOLETTE

Nous souhaitons que l'anniversaire du Sol-Violette soit festif, gustatif et musical pour nos invités mais aussi que le lieu soit proche des transports en commun pour plus de praticité.

Lieux proposés : Théâtre des Mazades, Jardin du Museum (Jardin Maourines).

Jeux :

- Grand jeux pour sensibiliser au Sol-Violette.
- Arbre à idées sur la monnaie locale (chacun met son mot, restitution politique).

Idées complémentaires :

- Proposer des sucettes à la violette.

- Aller dans un Jardin protégé/Quartier en transition.
- Utiliser « Demosphere » : outils de communication.
- Brocante.
- Atelier Café Bricol.

ATELIER 3 : PARTENARIATS ET MODELE ECONOMIQUE

- Idée de proposer un échelonnement des adhésions prestataires en fonction de leur taille pour davantage faire augmenter cette source de financement (difficultés administratives peuvent cependant apparaître dans la gestion d'un tel fonctionnement) ;
- Lien avec l'anniversaire du Sol-Violette : faire un événement qui puisse apporter des fonds à l'association (ventes et consommation boissons et nourriture, contributions prestataires, adhésions, etc.) → RDV annuel ! ;
- Investir davantage le festival Rio Loco pour gagner en visibilité ;
- Pour améliorer la visibilité du Sol et la faire sortir d'un simple réseau de bouche-à-oreille : s'appuyer sur le réseau des prestataires, demander aux prestataires d'intégrer le logo du Sol sur leur site internet/un peu d'informations/affiche double prix, autocollants « Je paie en Sols » pour mettre sur la voiture de chaque soliste, porte-clés Sols ;
- Contact avec l'entreprise « Ecran Total » pour réaliser des animations rémunérées dans certaines galeries commerciales et ainsi toucher un public nouveau ;
- Campagne de crowdfunding ;
- Participation à la Journée Nature (Portet-sur-Garonne) – fin mai ;
- Caisse Epargne (Ecuireuil) ;
- Se mettre en lien avec l'entreprise SigFox pour imaginer une action de communication avec eux (qui ne leur coûte rien).

ATELIER 4 : LIBRE (QUESTIONS/REPONSES)

Après un tour de table, différentes questions de solistes et futurs prestataires nous ont été posées :

- Quel est l'intérêt d'aller dans une banque ou dans un comptoir de change ?
- Questions en rapport aux prestataires : adhésion, limitation territoriale, fournisseurs bio, liste des artisans/commerçants (pour ceux qui n'ont pas internet).
- Le sens du Sol-Violette, comment on adhère, comment on fait ?
- Comment éviter que les Sols se transforment en euros ?

Tout d'abord, la Biocoop est le premier prestataire qui a attiré l'attention de la plupart de nos participants. Il y a en effet une masse importante de Sol-Violette dans les Biocoop car l'alimentaire a la majorité. Ces structures peuvent écouler cette monnaie en payant une partie des salaires ou quelques primes en Sols, une autre partie peut servir à leurs comptoirs de change.

Le Sol Violette participe à la circulation de cette monnaie en distribuant de la monnaie auprès de familles en situation de précarité. Ces personnes là on donc la possibilité d'accéder à une nutrition plus saine grâce à nos prestataires.

Le prestataire est sanctionné de 5% s'il rend les Sols en banque en échange d'euros, ce qui le dissuade de se « débarrasser » de ses sols.

C'est en multipliant ces solutions que nous pouvons faire circuler la monnaie. Le numérique va se développer dans le B to B et cela va aider à augmenter considérablement la circulation du Sol-Violette pour des achats d'autant plus importants.

Le prestataire devient lui aussi un soliste en dépensant pour sa consommation personnelle les Sols qu'il reçoit donc il ne peut pas y avoir un stock impossible à utiliser. Il peut très bien aussi les échanger avec un fournisseur du réseau.

En ce qui concerne les listes de prestataires imprimées pour éviter de devoir avoir accès sur internet, nous avons prévu une version plus récente du guide du Sol que nous souhaitons mettre à disposition des solistes dès que nous aurons obtenu les fonds nécessaires imprimer en plusieurs exemplaires.

La question du bonus sur le nantissement a aussi été posée. Qui nous donne le 1 Sol en plus lorsqu'on échange 20€ en Sol-Violette ?

C'est le réseau qui finance ce bonus puisqu'il existe aussi les pénalités.

Comment un prestataire adhère-t-il ?

Nous présentons tout d'abord notre charte au prestataire. A la suite de ceci, le prestataire remplit un dossier d'agrément sous forme de questionnaire noté. La notation déterminera ensuite de sa rentrée dans le réseau.

Pourquoi une monnaie citoyenne ?

Pour ajouter une économie réelle appartenant aux solistes et faire face à l'économie spéculative. Mais aussi pour faire circuler une monnaie propre au territoire et utiliser son argent dans des commerces qui ont adhéré à une charte.

Quel est l'intérêt du prestataire d'adhérer s'il doit verser le bonus en tant que bureau de change ?

L'objectif est d'être militant, de montrer ses valeurs. Le soliste est aussi dans son droit de refuser le bonus.